

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

HAUTE-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE SANSSAC L'EGLISE**

Séance du 12 avril 2024

N° 2024 – 13

Nombre de membres

Afférents au CM : 15

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mil vingt-quatre et le 12 avril à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERAUD Jean-Yves, en qualité de maire.

Date de convocation

Le 29/03/2024

Date d'affichage

Le 29/03/2024

Présents : Messieurs BERAUD Jean-Yves, BARRET Denis, BOYER Joseph, COSME Vincent, JACQUES Cyrille, GUILHOT Stéphane, MAZOYER Gérard, Mesdames CHACORNAC Emmanuelle, DELMAS Marie-Claude, DURAND Claudine, FELGINES Florence, JAMMES Sandrine, GIRAUD Corinne.

**Objet de la délibération 2024-13 :**

**Adoption du procès-verbal des  
décisions du 23 février 2024**

Excusées : Madame FOURNET-FAYARD Marjolaine qui a donné procuration à Madame JAMMES Sandrine.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le 18 AVR. 2024

Participait à la réunion : Madame ALBARET Jeannine secrétaire de mairie/DGS

Et publication ou notification

du 18 AVR. 2024

Mme CHACORNAC Emmanuelle a été désignée secrétaire de séance.

**Approbation du procès-verbal de la séance  
du 23 février 2024**

Après présentation du procès-verbal de la séance du 23 février 2024, le conseil municipal n'appelle pas d'observation et l'approuve à l'unanimité.

<b>Pour :</b>	<b>14</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

Fait et délibéré, le 12 avril 2024,  
Au registre sont les signatures pour copie conforme



Le Maire,

BERAUD Jean-Yves

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

AR Prefecture

043-214302333-20240412-2024\_13-DE  
Reçu le 18/04/2024